

Formation Professionnelle « ERP et sécurité incendie : de la conception à la mise en œuvre réglementaire »

Public visé : Architectes, Collaborateurs d'architecte, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Économistes, Bureaux d'études, Bailleurs, Promoteurs, Collectivités.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

- Se doter d'une connaissance globale des thématiques sécuritaires en ERP,
- Acquérir la méthodologie nécessaire pour définir les enjeux sécuritaires dans le cadre d'un projet ERP (faisabilité, conception, demande d'autorisation, réalisation),
- Savoir mettre en pratique la réglementation ERP toutes catégories.

Programme :

1. Introduction

- Prévention incendie et RETEX
- Définition, classement des ERP et réglementation

2. Principes fondamentaux de la prévention ERP

- Alarme, consignes, moyens de secours
- Dégagement et desserte – évacuation, prise en compte du handicap, évacuation différée
- Désenfumage : définition, modes et méthodes, obligations
- Éclairage : normal, sécurité (évacuation, ambiance, anti-panique)
- Mesure à la construction : comportement au feu, aménagement, distribution intérieure, isolement, locaux à risques
- Installations techniques

Exercice : Constitution d'un dossier d'autorisation

3. Dispositions constructives et exercices pratiques

- Classement ERP
- Distribution intérieure et conditions de desserte
- Isolement de l'ERP
- Résistance au feu des structures et façades
- Exigences de résistance au feu selon distribution et locaux à risques
- Conception des dégagements
- Obligations de désenfumage
- Moyens de secours
- Demandes de dérogation et mesures compensatoires
- Etude pratique sur un ERP de 5^{ème} catégorie

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, photos, vidéos.
- Illustrations à partir de cas concrets et retours d'expérience.
- Etudes de cas

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leurs connaissances sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Moyens techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Prévoir un ordinateur portable ou un exemplaire papier de la réglementation

Formateur :

Florian BACLET : président de la FB PREV, Florian est spécialiste de la prévention incendie. Il réalise toutes les analyses réglementaires dans ce domaine et participe à la réalisation des projets architecturaux, en y intégrant, dès la phase d'études, les données relatives aux obligations réglementaires liées à la sécurité incendie.

Informations pratiques :

Lieu* : En présentiel, au Centre de formation : TYeco² - Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES ou lieu selon programmation.

Durée : 14h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC

** Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.*